



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Lettre ouverte à l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur, les membres du Comité,
Monsieur le Directeur,

C'est un euphémisme de dire la surprise pour les représentants des salariés dans les organes des caisses de pensions de retrouver leur association faïtière sur le site des partisans de la réforme de la LPP au côté de partis politiques et d'organisations patronales ; ceci à l'issue d'un référendum qui sera soumis à la sagacité du peuple cet automne.

La mesure ou du moins l'honnêteté intellectuelle aurait voulu qu'au moment où le souverain est appelé à se prononcer, vous conserviez la réserve qui devrait être la vôtre ; si ce n'est par respect de la parité employeurs et employés des organes des institutions que vous êtes censés représenter, ce devrait au moins l'être pour celui des droits démocratiques.

La gestion paritaire de la prévoyance professionnelle devrait être l'expression du partenariat social. Par votre parti pris affiché dans cette votation, vous démontrez le peu d'égard que vous avez pour celui-ci. Vous portez atteinte par votre attitude au système de prévoyance vieillesse et vous ne faites que donner un peu plus raison à celles et ceux qui doutent de plus en plus du 2^{ème} pilier. Nous en voulons pour preuve, au moment de la retraite, l'augmentation croissante de la prise en capital au lieu de la rente.

Nous n'entendons pas débattre dans cette lettre ouverte du bien-fondé de la réforme pour ne pas tomber dans le même travers que nous vous reprochons. Nous vous rappelons simplement que les salariés qui siègent dans les Conseils de Fondation comme les organisations syndicales qui y délèguent leurs représentants ne se seraient jamais permis de vous demander de soutenir le référendum. Vous nous auriez sûrement opposé les mêmes arguments que nous faisons valoir par la présente et vous auriez eu raison.

Dire que vous n'êtes pas à la hauteur du montant que les assurés des Caisses de pensions de suisse vous versent pour représenter les institutions de prévoyance serait aussi approprié que d'appeler à soutenir cette réforme. Mais de retour dans nos Conseils de Fondation chargés de fournir à nos assurés des prestations les meilleures au moindre coût, nous devons aussi nous questionner sur la plus-value des cotisations que nous vous versons : nous devons engager notre responsabilité encore une fois comme nous le faisons depuis 1985 à la création de la LPP et comme nous continuerons de le faire. Votre soutien à cette réforme n'est pas engageant pour vous qui ne portez aucune responsabilité personnelle dans des Conseils de Fondation en vos qualités de directeurs de Caisses et d'associations.

Lettre ouverte à l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP
2/2

La prévoyance professionnelle est trop sérieuse et les membres des organes de milices trop engagés dans leur responsabilité pour passer sous silence ce que vous venez de faire. Nous défendons la prévoyance professionnelle comme une assurance sociale paritaire et nous constatons que vous n'êtes plus avec nous. C'est dommage !

À bon entendeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Ferrari', written in a cursive style.

Aldo Ferrari
Syndicaliste Unia
Membre et Président de plusieurs Conseil de Fondation
Ancien membre de la Commission de Haute Surveillance de la Prévoyance Professionnelle

Pour information aux président-e-s et membres de Conseils de Fondation des caisses de pension

Le 7 mai 2024